



LA MAQUETTE DE FORMATION PLC2 – 2009-2010

Unités d'enseignement et éléments constitutifs	Horaire global	Modalités de formation			Compétences développées	ECTS
		CM	TD	TP		
UE1 : La prise de fonction en collège ou en lycée	54				C3 C4 C5 C7 C8	9
EC1 : Conception, organisation, mise en œuvre et évaluation de l'enseignement dans sa discipline : séquence, séance, modalités, activités, dispositifs.	33		27	6(AEP)		
EC2 : L'autorité dans la classe : prise en charge du groupe classe, organisation des activités des élèves, gestion des incivilités, des conflits, des violences. Décisions appropriées.	15	3	6	6(APP)		
EC3 : l'utilisation efficace de la voix et du corps dans les situations d'enseignement	6			6		
UE2 : approche didactique et pédagogique des situations d'enseignement –apprentissage pour la mise œuvre du socle commun au collège et des programmes d'enseignement au lycée.	48				C3 C4 C2 C5 C7 C8	8
EC1 : Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages des élèves.	15		15			
EC2 : épistémologie et histoire de la discipline scolaire.	6	3	3			
EC3 : progression, programmation et conduite de l'enseignement de sa discipline à chacun des niveaux du cursus scolaire.	24		18	6(AEP)		
EC4 : place de l'information dans les apprentissages	3			3		
UE3 : La différenciation pédagogique	38				C6 C7 C3 C2 C9 C5 C8	8
EC1 : La diversité des élèves au sein de la classe : approches sociologique, psychologique et pédagogique de la diversité.	6	3	3			
EC2 : la prise en charge de la difficulté scolaire : typologie, repérage et traitement des difficultés (PPRE, groupes de besoins...).	18		9+ 3	6(APP)		
EC3 : L'adaptation de son enseignement aux élèves à besoins spécifiques (situation de handicap, grande difficulté scolaire)	9	3	6			
EC4 : les dispositifs d'enseignement inter ou pluridisciplinaires, démarches de projet...	5	2	3			
UE4 : L'évaluation des élèves	24				C7 C6 C1 C10	5
EC1 : La problématique de l'évaluation, les différents types d'évaluation et leurs usages pédagogiques	6		6			
EC2 : Evaluation des compétences et acquis de ses élèves ; programmation et régulation de l'enseignement de sa discipline.	18		18			

UE5 : Les technologies de communication et d'information : leurs implications pédagogiques	12				C8	
EC1 : Dimension réglementaire et éthique de l'utilisation des TIC en classe.	3	3			C2i niveau 2 enseignant	
EC2 : Maîtrise des TIC dans leur implication pédagogique ; connaître les différents outils.	9			6+ 3	C4 C5	
UE6 : L'enseignant : fonctionnaire du service public d'éducation et membre de la communauté éducative	33				C1 C9	5
EC1 : Les valeurs, les obligations, les droits, et les responsabilités ; la déontologie	8	3	5			
EC2 : La politique éducative (histoire et enjeux actuels), les institutions (Etat et Collectivités territoriales).	5	2	3			
EC3 : L'orientation des élèves : - Le marché de l'emploi, la diversité des métiers - Les dispositifs et les missions de l'enseignant (la découverte professionnelle, l'aide à la construction du projet d'orientation de l'élève), les relations avec les entreprises et le monde du travail	6	3	3			
EC4 : La connaissance de l'EPL : - le rôle des différents conseils, - le travail en équipe, - les relations avec les parents d'élèves et les différents partenaires - CDI : lieu d'information et de formation.	6	1	5			
EC5 : des priorités institutionnelles: éducation à la santé et à la prévention des conduites à risque ; l'esprit de défense.	8	2	6			
UE7: personnalisation de la formation	17		12			
EC1 : Module optionnel d'approfondissement ou d'ouverture.	3		3			10
EC2 : le mémoire professionnel	2			2		
Formation à la recherche documentaire						
TOTAL	226					
UE8 : Stage en responsabilité	288				toutes	15
Stage de pratique accompagnée	360 EPS 576 CPE 40					

Eléments disciplinaires = en bleu (129H) ---- Eléments transversaux = en noir (97H)

Remarques :

- Concernant certains éléments constitutifs (EC) d'unités d'enseignement, à chaque fois que cela est justifié et possible, la même formation peut s'adresser communément aux professeurs stagiaires du premier degré et du second degré.
- Comme pour le plan de formation antérieur, 12H sont ventilées en plus dans les formations des PLP au nom d'une construction de compétences professionnelles au regard de la bivalence disciplinaire.
- Pour d'éventuels lauréats d'une mention complémentaire au concours, une personnalisation de parcours est envisagée dans la discipline complémentaire.

